



Leçon 1 : Introduction

Section 1. L'importance économique du vin

§1. La consommation vinicole mondiale

§2. L'offre vinicole mondiale

A - La superficie du vignoble

1. Le vignoble européen
2. Le vignoble hors d'Europe

B - La production du vignoble

1. La production mondiale
2. La production par pays

§3. Les échanges vinicoles internationaux

A - Les exportations de vins

B - Les importations de vins

Section 2. La complexité du droit de la vigne et du vin

§1. L'objet du droit de la vigne et du vin

§2. Les sources du droit de la vigne et du vin

A - Les sources nationales

B - Les sources internationales

C - Les sources européennes

Leçon 2 : Histoire générale du marché et du droit vinicoles

Section 1. Le droit et le marché vinicoles de l'ère préphylloxérique

§1. Les origines antiques

§2. Les développements médiévaux

A - L'œuvre de l'Église

B - L'œuvre des laïcs

1. L'action de la bourgeoisie
2. Le rôle des princes



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

§3. Les consolidations des Temps modernes

A - Les mutations du vignoble

1. La naissance des grands crus
2. L'apparition d'un vignoble de masse

B - L'encadrement du marché

1. La défense de la qualité
 - a) Les premiers classements
 - b) La lutte contre la fraude
 - c) L'éviction des vins de mauvaise qualité
2. Les pesanteurs du passé
 - a) La diversité des contenants
 - b) Le poids de la fiscalité

3. Les tentatives de libéralisation du marché vinicole

§4. D'une République à l'autre : un siècle d'évolution du droit et du marché vinicoles

A - Le vin en Révolution

1. La libéralisation relative du marché intérieur
2. La reprise de la fraude dans la vente des vins
3. Le retour du protectionnisme vinicole

B - L'apogée viticole des années 1860-1870

1. La consécration des grands vignobles
2. L'irrésistible ascension du vignoble de masse

Section 2. Le droit et le marché vinicoles de l'ère postphylloxérique

§1. Les conséquences de la crise phylloxérique

A - Les transformations du vignoble national

B - Le dévoiement du marché vinicole



§2. La défense de la qualité vinicole

A - La lutte contre la fraude sur la nature du vin

1. La consécration de la définition du vin
2. L'éradication des vins artificiels
 - a) Les dispositions spéciales
 - b) La loi du 1er août 1905
3. L'encadrement de la vinification

B - La lutte contre la fraude sur l'origine du vin

1. La délimitation administrative
2. La délimitation judiciaire : la naissance des AO simples
3. La naissance des appellations d'origine contrôlées (AOC)

§3. La régulation du marché vinicole

A - Le retour au protectionnisme

B - L'élaboration du statut de la viticulture

1. La réduction du potentiel viticole
2. L'assainissement du marché vinicole
3. Le Code du vin de 1936

C - La relance de la consommation

1. La réforme de la fiscalité vinicole
 - a) La fiscalité communale
 - b) La fiscalité d'État
2. La promotion des vins
 - a) La conception médicinale du vin
 - b) La réponse des pouvoirs publics



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

Section 3. L'évolution contemporaine du droit de la vigne et du vin

§1. Le renforcement de la protection de la qualité

A - La protection en droit interne

B - La protection en droit communautaire

1. Les dispositions antérieures à 2008

2. Les dispositions issues de l'OCM de 2008

§2. L'encadrement de la production

A - La connaissance du potentiel viticole

B - L'évolution des mécanismes de régulation du marché vinicole

Leçon 3 : Les acteurs de la filière vitivinicole

Section 1. L'organisation économique de la filière vitivinicole

§1. Le schéma ternaire de la filière

§2. Les degrés d'intégration de la filière

A - L'absence d'intégration

B - L'intégration partielle

1. L'intégration amont ou *upstream*

2. L'intégration aval ou *downstream*

C - L'intégration totale

Section 2. L'organisation professionnelle de la filière vitivinicole

§1. Le statut des professionnels de la filière

A - Les entrepositaires agréés

1. Définition

2. Régime

B - Les débitants de boissons

C - Les courtiers



§2. Le regroupement des professionnels de la filière

- A - Le regroupement de la production
 - 1. Des syndicats viticoles aux ODG
 - 2. La coopération vitivinicole
- B - Le regroupement des commerçants
- C - L'interprofession
 - 1. La notion d'interprofession
 - 2. Le régime de l'interprofession
 - 3. Les accords interprofessionnels

Section 3. L'encadrement institutionnel de la filière vitivinicole

§1. Les institutions nationales

- A - Les directions centrales de l'État
- B - Les institutions de la filière agricole
 - 1. L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)
 - 2. L'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer)
 - 3. Les conseils de bassin viticole

§2. Les institutions internationales

- A - L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)
 - 1. Les statuts de l'OIV
 - 2. Les objectifs de l'OIV
- B - L'organisation mondiale du commerce (OMC)



Leçon 4 : La définition juridique du vin

Section 1. Les caractères généraux du vin

§1. Un produit essentiellement naturel

- A - Un produit de la vigne
- B - Le produit de la fermentation alcoolique du raisin ou du moût de raisin
 - 1. Le titrage alcoométrique
 - 2. La teneur en acidité
 - 3. La couleur du vin

§2. Un produit vinifié par l'homme

- A - Les manipulations autorisées
- B - Les manipulations interdites

Section 2. Les usages du mot « vin »

§1. La typologie des vins

- A - Les vins nouveaux
 - 1. Les vins nouveaux encore en fermentation
 - 2. Les vins primeurs
- B - Les vins effervescents
 - 1. Les vins mousseux
 - a. Les vins mousseux stricto sensu
 - b. Les vins mousseux de qualité
 - c. Les vins mousseux de qualité de type aromatique
 - d. Les vins mousseux gazéifiés
 - 2. Les vins pétillants
 - a. Les vins pétillants stricto sensu
 - b. Les vins pétillants gazéifiés
- C - Les vins issus d'une maturation prolongée des raisins
 - 1. Les vins de raisins surmûris
 - 2. Les vins de raisins passerillés

§2. Les boissons à base de vin ou de moût de raisins

- A - Les vins de liqueur (VDL)
- B - Les vins doux naturels (VDN)
 - 1. Un type de vins de liqueurs
 - 2. Les caractéristiques des VDN
- C - Les autres boissons à base de vin
 - 1. Les vins vinés
 - 2. Les vins aromatisés



Leçon 5 : La protection de la qualité vinicole

Section préliminaire. Les différentes modalités de protection de la qualité des vins

§1. Les signes distinctifs géographiques qualitatifs

A - Le droit français

1. L'appellation d'origine contrôlée (AOC)
2. L'indication géographique

B - Le droit de l'UE

1. Le remplacement des catégories nationales par des titres européens
2. L'appellation d'origine protégée (AOP)
3. L'indication géographique protégée (IGP)

§2. Les classements de crus

A - La typologie des classements

1. Les classements d'exploitations
 - a. Le classement de 1855
 - b. Le classement des Graves
 - c. Le classement de Saint-Émilion
 - d. Les classements médocains
 - Les crus bourgeois
 - Les crus artisans
2. Les classements de sols
 - a. Le classement bourguignon
 - b. Le classement champenois

B - La protection des classements

1. La protection en droit interne
2. La protection européenne

§3. Le vin issu de l'agriculture biologique

- A - Le vin issu de raisins produits en agriculture biologique
- B - Le vin issu d'une vinification biologique
- C - La protection des vins issus de l'agriculture biologique



Section 1. La vie des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

§1. La reconnaissance des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

- A - L'auteur de la demande
- B - Le contenu de la demande
- C - La forme de la demande
 - 1. La demande devant l'État membre
 - 2. La demande devant la Commission européenne

§2. L'évolution des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

- A - La révision des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles
- B - L'annulation des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

Section 2. Le contrôle de l'utilisation des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

§1. Les acteurs du contrôle

- A - Les opérateurs contrôlés
- B - Les autorités de contrôle
 - 1. L'INAO
 - 2. Les organismes de défense et de gestion (ODG)
 - 3. Les organismes de contrôle et d'inspection (OC)

§2. Les modalités du contrôle

- A - Le plan de contrôle ou d'inspection
- B - Le contenu du contrôle

§3. Les sanctions du contrôle

Section 3. La protection des signes distinctifs géographiques qualitatifs vinicoles

§1. La protection au niveau européen

- A - L'étendue de la protection
- B - Les modalités de la protection

§2. La protection au niveau national

- A - Les dispositions du Code rural et de la pêche maritime
- B - Les dispositions du Code de la propriété intellectuelle
 - 1. La contrefaçon d'indication géographique
 - 2. Les sanctions civiles de la contrefaçon
- C - Les dispositions du Code de la consommation



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

Leçon 6 : Les enjeux internationaux du droit de la propriété industrielle

Section 1. Les conventions internationales généralistes

§1. La Convention d'Union de Paris

- A - L'étendue de la protection
 - 1. Le domaine de la protection
 - 2. L'objet de la protection
- B - Le contenu de la protection
 - 1. Les règles communes aux marques et indications de provenance
 - a. Le traitement national
 - b. La saisie ou la prohibition à l'importation
 - c. La lutte contre la concurrence déloyale
 - d. Les modalités de la protection
 - 2. Les règles propres au droit des marques
 - a. La protection de la marque « telle quelle »
 - b. Le droit de priorité

§2. L'Accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

- A - Les aspects généraux de la protection des signes distinctifs
 - 1. Le cadre institutionnel
 - 2. Les dispositions communes
- B - Le contenu de la protection des signes distinctifs
 - 1. La protection des marques
 - 2. La protection des indications géographiques
 - a. La définition des IG
 - b. La protection générale des IG
 - c. La protection additionnelle des IG des vins et des spiritueux
 - d. Les exceptions à la protection des IG
- C - La mise en oeuvre de la protection des signes distinctifs
 - 1. Les procédures nationales
 - 2. Le règlement des différends entre États membres



Section 2. Les conventions internationales propres aux signes distinctifs

§1. Les conventions internationales concernant le droit des marques

A - Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

1. Le contexte d'élaboration du système
2. La procédure d'enregistrement international
3. Les effets de l'enregistrement international

B - Les autres arrangements relatifs à l'enregistrement international des marques

§2. Les conventions internationales concernant les indications géographiques

A - L'Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits

1. Une protection étendue
2. Une protection relative

B - L'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international

1. La consécration des appellations d'origine
2. L'enregistrement international des appellations d'origine
3. La révision de l'Arrangement par l'Acte de Genève de 2015
 - a. Les limites de l'Arrangement de Lisbonne
 - b. Les réponses de l'Acte de Genève

Section 3. Les conventions bilatérales vinicoles

§1. Le contexte d'élaboration de ces conventions

A - Les dénominations génériques ou semi-génériques

1. Les dénominations génériques
2. Les dénominations semi-génériques

B - La confrontation de deux modèles qualitatifs

§2. L'Accord UE / Australie de 2008

A - Les enjeux économiques

B - Le contenu de l'Accord

1. Le respect des IG et mentions traditionnelles
2. Le principe de non-discrimination

§3. L'Accord UE / États-Unis de 2006

A - Le contexte de l'Accord

B - La tentative européenne de récupération des IG vinicoles

C - Le contenu de l'Accord

1. Le changement de statut des semi-génériques
2. L'acceptation des pratiques œnologiques américaines



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

Leçon 7 : La régulation du marché vinicole

Section 1. La régulation financée : le soutien au secteur vitivinicole

§1. Les textes de référence

§2. Le programme d'aide national

A - Le financement du programme

1. Une aide principalement européenne
2. Une aide exceptionnellement nationale

B - Le contenu du programme

C - La mise en œuvre du programme

§3. Les mesures d'aide spécifiques au secteur vitivinicole

A - La gestion préventive des crises

1. L'aide à la vendange en vert
2. L'aide à la constitution d'un fonds de mutualisation
3. L'aide à l'assurance-récolte

B - Le renforcement des structures de concurrence

1. L'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble
2. L'aide à l'investissement
3. L'aide à l'innovation

C - L'aide à la distillation des sous-produits de la vinification

1. Le principe de l'aide
2. Le contenu de l'aide

Section 2. La régulation non financée : la gestion du potentiel viticole

§1. Les dispositions communes à toutes les autorisations de plantations

A - L'évolution de l'encadrement juridique des plantations

1. De l'interdiction des plantations ...
2. ... À l'autorisation des plantations

B - La nature juridique des autorisations de plantation

C - Le régime des autorisations de plantation

1. Les textes de référence
2. L'étendue des autorisations de plantation
 - a. Principe
 - b. Exception
3. Les sanctions des autorisations de plantation



§2. Les dispositions spécifiques aux autorisations de plantations nouvelles et de replantations

A - Les autorisations de plantations nouvelles

1. Les mécanismes de sauvegarde des plantations nouvelles
2. L'octroi d'autorisations de plantations nouvelles
 - a. Demandes totales inférieures à la superficie rendue disponible par l'État
 - b. Demandes totales supérieures à la superficie rendue disponible par l'État

B - Les autorisations de replantations

Leçon 8 : La fiscalité du vin

Section 1. Les impositions indirectes sur le vin

§1. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

A - La définition de la TVA

B - La territorialité de la TVA

1. Les échanges intracommunautaires
2. Les échanges extracommunautaires

§2. Les droits d'accises ou de circulation

A - Le taux des droits de circulation

B - Les régimes de suspension et d'exonération des droits de circulation

1. Les suspensions de droits
2. Les exonérations de droits

Section 2. Le contrôle de la circulation du vin

§1. Les titres de mouvement

A - Un document attestant un mouvement

1. Le principe du titre de mouvement unique
2. Les dispenses

B - Le suivi des mouvements en suspension de droits

C - Le suivi des mouvements en droits acquittés

D - L'apurement des titres de mouvement

1. Le pion fiscal
2. La couronne

§2. Les capsules représentatives de droits (CRD)

A - Le fonctionnement des CRD

B - La forme des CRD



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

Section 3. La tenue d'une comptabilité matières vinicole

§1. Les principes généraux de la comptabilité matières

- A - L'objet de la comptabilité matières
- B - Les modalités de la comptabilité matières

§2. La tenue de registres vitivinicoles spécifiques

- A - Les registres vitivinicoles
- B - Les formes de l'enregistrement

§3. Les déclarations des opérateurs

- A - Les déclarations annuelles
 - 1. Les dispositions spécifiques
 - a. La déclaration de récolte
 - b. La déclaration de production
 - c. La déclaration de stock
 - 2. Les dispositions communes
 - a. La forme des déclarations
 - b. Les sanctions des déclarations
- B - Les déclarations mensuelles et ponctuelles
 - 1. Les déclarations mensuelles
 - 2. Les déclarations ponctuelles

Leçon 9 : La promotion du vin

Section 1. Le nom du vin : la marque vinicole

§1. Propos liminaires sur la marque vinicole

- A - Les formes de la marque vinicole
- B - Le droit à la marque vinicole

§2. Les conditions de validité de la marque vinicole

- A - La distinctivité de la marque vinicole
- B - La licéité de la marque vinicole
- C - La non déceptivité de la marque vinicole



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

D - La disponibilité de la marque vinicole

1. L'absence d'une marque antérieure
 - a. Les conditions d'opposabilité des droits antérieurs
 - b. La contrefaçon de marque
 - La reproduction de la marque
 - L'apposition de la marque
 - L'utilisation de la marque
3. L'absence d'une AOP ou d'une IGP

Section 2. La présentation du vin

§1. L'étiquetage du vin

A - Les mentions obligatoires

1. Les règles générales
2. Les règles spéciales
 - a. La dénomination de la catégorie de produit de la vigne
 - b. Le titre alcoométrique volumique acquis
 - c. L'indication de la provenance
 - Vins sans indication géographique
 - Vins avec indication géographique
 - d. L'indication du signe distinctif géographique qualitatif
 - e. L'identité de l'embouteilleur, du producteur, du vendeur ou de l'importateur
 - f. La teneur en sucre
 - g. Les dispositions propres aux vins gazéifiés
 - h. Les mentions obligatoires issues de la réglementation horizontale
 - Le numéro de lot
 - Les informations sanitaires
 - Le volume nominal



Droit de la vigne et du vin

Auteur : Olivier Serra, Université de Rennes 1.

B - Les mentions facultatives

1. Le millésime
2. La variété du ou des cépages utilisés
3. La teneur en sucre des vins non mousseux
4. Les mentions traditionnelles
5. Les méthodes de production
6. Le nom d'une unité géographique
7. Le nom de l'exploitation
 - a. L'utilisation de certaines mentions
 - b. Le lieu de la mise en bouteille
8. Les symboles qualitatifs
 - a. Les symboles relatifs aux AOP et IGP
 - b. Les symboles relatifs aux vins issus de l'agriculture biologique
 - c. Les distinctions et médailles

§2. L'emballage du vin

A - La définition de l'emballage

B - Les enjeux environnementaux

1. Les exigences relatives à la fabrication et à la composition de l'emballage
2. Les exigences relatives au réemploi ou à la valorisation de l'emballage
3. Le contrôle de la conformité de l'emballage

C - Les mentions obligatoires

Section 3. La publicité pour le vin

§1. L'évolution générale de la réglementation

A - Le cadre de la loi « Evin »

B - Les aménagements récents

§2. La publicité autorisée

A - Le contenu publicitaire autorisé

B - Les supports publicitaires autorisés

§3. La publicité interdite

A - La publicité illicite

B - La publicité expressément interdite

1. La publicité à destination des mineurs
2. Les opérations de parrainage

C - La sanction de la publicité interdite



Leçon 10 : La vente du vin

Section 1. Les éléments de la vente

§1. La chose à vendre

- A - La licéité de la chose
- B - La détermination de la chose
 - 1. Le droit commun de la vente
 - 2. Le cas de la vente à l'agréege
- C - L'existence de la chose

§2. Le prix de vente

- A - La liberté de principe du prix
- B - La détermination du prix

§3. La forme de la vente

Section 2. Les effets de la vente

§1. Les obligations du vendeur

- A - La délivrance d'un vin conforme
 - 1. Les modalités de la délivrance
 - 2. L'objet de la délivrance
 - 3. Les sanctions de la délivrance
- B - La garantie du vendeur
 - 1. La garantie des vices cachés
 - 2. La garantie de conformité due au consommateur
- C - La responsabilité du fait d'un produit défectueux

§2. Les obligations de l'acheteur

- A - Le paiement
- B - La livraison

Section 3. La vente du vin au consommateur

§1. Le devoir d'information précontractuelle du consommateur

§2. L'interdiction des pratiques commerciales déloyales

- A - Les pratiques commerciales trompeuses
 - 1. Les éléments de la « publicité trompeuse »
 - 2. Les sanctions de la « publicité trompeuse »
 - a. Les sanctions pénales
 - b. Les sanctions civiles



B - Les autres pratiques commerciales déloyales

1. Les pratiques commerciales agressives
2. Les méthodes promotionnelles incitatives déloyales

§3. L'interdiction des fraudes dans la vente du vin

A - Le délit de tromperie

1. L'acte de tromperie
2. L'objet de la tromperie
3. Un délit intentionnel

B - Le délit de falsification

1. Les falsifications stricto sensu
 - a. L'infraction principale de falsification
 - b. Les infractions connexes de falsification
 - La commercialisation de produits falsifiés, corrompus ou toxiques
 - La commercialisation ou la provocation à l'emploi de produits ou appareils propres à effectuer une falsification
2. La détention de produits falsifiés ou permettant la falsification

C - La sanction des fraudes